



Jean-Luc BURGUNDER, Vice-Président du Conseil Régional : « Illettrisme, pourquoi la Région s'engage »

Entretien avec Marie WULLAERT

Sommaire :

- Entretien avec Jean-Luc BURGUNDER, Vice-Président du Conseil Régional (Page 1)
- Les conditions de l'accès au public à la formation (Page 2)
- Du GPLI à l'ANLCL. Présentation de la nouvelle structure nationale (Page 3)
- La Plate forme Illettrisme (Page 3)
- La Fête de l'écrit (Page 3)
- Illettrisme, la position de Luc FERRY, Ministre de l'Education Nationale (Page 4)

Pourquoi la Région s'implique-t-elle dans la lutte contre l'illettrisme?

Depuis la reconnaissance du problème, de nombreux efforts ont été consentis par les pouvoirs publics et privés ainsi que par les entreprises pour combattre l'illettrisme. Cependant, l'illettrisme est toujours d'actualité. Selon les estimations, encore plusieurs millions de personnes en France sont touchées par l'illettrisme.

Aujourd'hui, savoir lire, écrire, compter mais aussi se repérer dans l'espace et dans le temps est devenu une condition indispensable à toute insertion sociale, culturelle ou professionnelle durable.

La Région Centre a décidé d'inscrire la lutte contre l'illettrisme comme une priorité de sa politique de formation pro-

fessionnelle fédérant ainsi toutes les forces vives existant sur le territoire.

Quelles sont les modalités choisies par la Région pour s'impliquer ?

En 1999, un Etat des lieux, sur commande de la Région et de l'Etat, a été réalisé par les 7 CRIA (Centres de Ressources départementaux Illettrisme et Analphabétisme) sur les six départements. Les préconisations de cette étude qualitative et quantitative nous ont permis de réfléchir à une nouvelle organisation de la lutte contre l'illettrisme en Région Centre.

Comment la Région souhaite-t-elle répondre aux besoins non couverts de façon utile et durable ?

◆ par la mise en œuvre d'une plate forme multimédia :

- en dotant les organismes de formation y compris les CRIA d'un équipement informatique,
- en apportant aux membres de ce réseau un outillage pédagogique adapté sous la forme de logiciel de formation pour l'acquisition des savoirs de base.

Une action expérimentale a démarré en 2001, elle a concerné les CRIA départementaux, le Script et 13 organismes de formation volontaires. Ce projet de modernisation et de structuration du réseau s'étale sur trois ans et devra à terme concerner plus d'une cinquantaine d'organismes.

Suite en dernière page

En attendant un logo commun...

Soucieux de se doter d'une image collective forte, les CRIA vont choisir prochainement un logo commun. Quelques projets sont à l'étude. Si vous disposez de talents graphiques reconnus ou ignorés, n'hésitez pas à nous faire part de vos esquisses. Adressez vos propositions à : F.X. ROY Cria de l'Indre

Editorial

Je suis particulièrement fier de signer l'éditorial du premier numéro du bulletin d'information des 7 CRIA de la Région Centre.

Fruit d'une démarche plurielle, cette première livraison se veut éminemment singulière.

Depuis plusieurs mois, les 7 CRIA travaillent à la réalisation de ce bulletin. Ca et là, quelques initiatives de communication avaient vu le jour, mais la réalisation d'une publication collective nous est vite parue nécessaire, en prolongement du travail en commun effectué en 2000 : « l'état des lieux de la lutte contre l'illettrisme en Région Centre ».

Autour d'un comité de rédaction collégial, chaque CRIA apporte sa pierre à l'édifice et la mise en commun de notre travail a lieu sous la responsabilité de l'un d'entre nous, à tour de rôle. L'Indre hérite du redoutable privilège « d'essuyer les plâtres », mais vous constaterez que le professionnalisme est déjà au

rendez-vous.

Singulier Pluriel sera le reflet du pluralisme et de la variété des actions et des approches, il sera aussi le témoin de la singularité de chaque personne qui chaque jour franchit la porte des ateliers de lutte contre l'illettrisme, et nous savons que cette porte est parfois bien lourde à ouvrir.

Singulier Pluriel saura donner la parole aux équipes constituées, il n'oubliera pas les bénévoles qui, au quotidien, se sentent souvent bien seuls.

Naturellement ouvert sur l'espace régional, **Singulier pluriel** saura faire la place aux spécificités des territoires et des départements, par le biais d'une page spéciale dans laquelle chaque CRIA communiquera son actualité.

Outil d'information, d'échanges et de débat, **Singulier Pluriel** est tout entier à votre service...

François-Xavier ROY CRIA 36

Singulier Pluriel

Journal d'information des Centres Ressources Illettrisme & Analphabétisme de la Région Centre
Parution: 3 numéros par an
Responsables de la publication : les directeurs des 7 CRIA.
Diffusion : 2 500 exemplaires
Ce numéro 1 a été réalisé par le CRIA de l'Indre,
20, bd de Cluis à Châteauroux sous la direction de François-Xavier ROY



Anne VINERIER est l'auteur de « *Combattre l'illettrisme, permis de lire, permis de vivre* » paru aux éditions L'HARMATAN

« les stratégies de contournement révèlent des capacités de raisonnement, d'adaptabilité, d'organisation.. »

Du repérage à l'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme vers une démarche de formation : *une question de rencontre.* Anne Vinérier

Repérer les personnes en situation d'illettrisme? Vaste chantier!

Mais le problème n'est pas là où on le pense. D'ailleurs, les lieux d'identification existent, entre autres à la journée d'appel pour la défense (JAPD)

Le problème est d'amener la personne « repérée en situation d'illettrisme » à vouloir réapprendre les savoirs de base qui lui manquent pour faire face à sa vie quotidienne (personnelle, familiale, professionnelle..)

Or, cette personne a connu l'échec. Elle n'ira donc pas facilement frapper à une porte pour recommencer. En effet, elle s'est accommodée en mettant en place des stratégies de contournement : pour ne pas montrer sa difficulté, pour pouvoir, malgré tout, faire face à l'écrit - qui lui est incontournable dans notre société pour pouvoir s'insérer socialement et

professionnellement. En outre, cette personne prendra rarement l'initiative pour parler de sa difficulté car c'est bien souvent la honte qui l'habite.

Alors, quoi faire?

Apprendre à décoder les contournements (qui révèlent des capacités de raisonnement, d'adaptabilité, d'organisation..), apprendre à comprendre ce qui peut motiver une personne à réapprendre, apprendre à oser parler de cette question quand on a identifié la difficulté, apprendre à accompagner le passage vers un lieu de formation..

Vaste chantier, oui. Mais les ouvriers sont des deux côtés. Il nécessite du temps pour accepter que l'autre -et soi- puissent franchir les étapes.

Du côté des personnes qui repèrent et accompagnent (médiateurs) cela suppose une formation qui facilite la compréhension de cette problématique, qui donne des outils, qui aide à

changer de regard sur ce public, souvent déconsidéré et mal jugé.

Se former et surtout *s'engager dans une relation* qui va favoriser le désir de changement chez celui qui « repère » d'abord pour accompagner celui qui bien souvent a peur du changement et qui a organisé sa vie dans la difficulté.

Du côté des personnes en situation d'illettrisme : les apprenants qui ont fait le passage de réapprendre parlent de barrière, voire de mur. Ce passage va de l'acceptation de leur difficulté, énoncée à quelqu'un d'autre, à l'inscription dans un lieu de formation, à l'investissement pour réapprendre.

Ce chantier est en route en Région Centre avec les stages de « médiateurs - accompagnateurs », assurés par les 6 CRIA départementaux.

Anne VINERIER CRIA 37

Du GPLI à l'ANLCI, 15 années d'histoire (s)...

François-Xavier ROY



Un nouveau logo, une équipe pluridisciplinaire, des intentions prometteuses.

ANLCI

7, rue des écoles
69000 LYON
www.anlci.fr

Le GPLI créé en 1975 aura vécu 15 ans. Sans sa mise en place et l'inlassable obstination de ses acteurs, la cause de l'illettrisme ne serait pas aujourd'hui où elle en est. Rappelons au passage que la lutte contre l'illettrisme est inscrite comme une priorité dans le cadre de la loi de lutte contre les exclusions.

La nouvelle Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme constituée sous la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP) a été créée par arrêté du 17 octobre 2000.

De fait, la première année fut consacrée à la mise en place de la structure tant au plan fonctionnel qu'opérationnel.

Basée à LYON, elle est dirigée par Marie-Thérèse GEFROY.

Le 31 janvier dernier, l'ensemble des CRIA ainsi que les chargés de mission régionaux étaient conviés à LYON à une journée de prise de contact avec l'équipe de l'ANLCI. Plus de 30 Cria sur les 55 existants étaient présents, la Région Centre se distinguant comme à l'accoutumée avec 8 représentants.

Les retrouvailles des CRIA est une tradition à laquelle nous sommes très attachés; cette habitude de rencontres annuelles est à mettre au crédit du GPLI.

Nous avons pu découvrir les locaux, implantés 1 place de

l'Ecole (signe prémonitoire?), sur le site de l'Ecole Normale Supérieure de LYON.

Après une présentation de son équipe, Marie-Thérèse GEFROY a précisé les premières priorités pour l'année à venir.

1. Élaborer et stabiliser une vision partagée de l'illettrisme

Autour du principe « réunir pour mieux agir », l'objectif est de créer une base de travail commune qui permette à l'ensemble des acteurs d'exprimer, de confronter, de situer les pratiques des uns et des autres en faisant émerger progressivement des critères communs. Cette vision partagée sera cons-

ANLCI, suite..

truite par le comité consultatif, le comité scientifique et d'évaluation, les chargés de mission régionaux.

2. Assurer la continuité de l'action et répondre aux besoins des acteurs.

L'ANLCI produit des prestations et services à la demande des différents acteurs institutionnels et de terrain. L'équipe de l'ANLCI réalise actuellement des actions d'appui, de conseil, d'information qui découlent des 8 axes de travail qu'elle s'est fixés. On peut citer, par exemple, la demande du Ministère de la Défense pour améliorer les suites réservées aux JAPD.

La transition entre le GPLI et l'ANLCI que certains d'entre nous pouvaient redouter est donc complètement intégrée dans le fonctionnement de la nouvelle structure. La mise en place des groupes de travail

Agora auxquels sont conviés les CRIA témoigne de la volonté de l'Agence de s'appuyer sur tous les acteurs. Il s'agit d'une certaine façon d'une reconnaissance du travail accompli pendant toutes ces années durant lesquelles l'engagement de la Nation était loin d'être acquise et où le militantisme de terrain constituait une des seules réponses possibles avec, au passage, le recours au système D, tant les moyens disponibles étaient difficiles à mobiliser.

La participation du monde associatif « caritatif » aux côtés du monde de l'entreprise nous semble une avancée significative pour l'avenir.

François-Xavier ROY CRIA 36

La plate forme illettrisme *Isabelle DAUMAS*

A la suite d'un état des lieux de la lutte contre l'illettrisme en 1999/2000 par les CRIA de la Région Centre, le Conseil Régional a proposé la mise en œuvre d'une action expérimentale de modernisation et d'animation des organismes de formation. Cette action appelée « plate-forme illettrisme » vise à :

- Faciliter la gestion administrative et pédagogique des structures par l'utilisation d'un logiciel commun,
- Construire un Réseau de communication et d'échange par l'utilisation des nouvelles technologies (Internet notamment).
- Mettre en place une animation régionale permettant de mutualiser les expériences afin que chaque organisme puisse fonctionner au sein du département et de la Région d'une manière cohérente et complémentaire.

Pour cela, le Conseil Régional a équipé tous les organismes participant à ce projet d'outils informatiques et d'un logiciel commun REACT proposé par la Société TELIDE. Société qui est chargée de la mise en œuvre et de l'animation des groupes de travail constitués

pour cette expérimentation.

Les CRIA de chaque département sont étroitement associés à la mise en œuvre de cette plate-forme au sein de leur département.

La réalisation a démarré au dernier trimestre 2001. Lors de la première année d'expérimentation, 19 organismes ont été équipés (les 6 centres de Ressources départementaux et le SCRIPT et des organismes de formation dans chaque département) et formés pour l'utilisation du logiciel REACT.

La mise en réseau est programmée pour le dernier trimestre 2002.

Pour l'année 2003, une vingtaine d'organismes nouveaux sur la Région doivent rejoindre le dispositif. Au terme de l'expérimentation tous les organismes de formation oeuvrant sur les savoirs de base seront équipés.

Le Conseil Régional mise à terme sur la modernisation de l'appareil de formation, et le renforcement du partenariat inter organismes.

Isabelle DAUMAS CRIA 41

La fête de l'écrit

Sophie NOC

Le thème « les jardins » a inspiré les participants du concours régional d'écriture 2002.

Le concours d'écriture, initialement organisé en 1996 par l'association Accueil et Promotion pour les adultes participant à ses ateliers à Bourges, a désormais acquis une dimension régionale.

En effet, depuis 6 ans, une trentaine d'associations ou d'organismes de formation ont rejoint la dynamique pour l'enrichir.

Pour la quatrième année, la préparation du concours autour d'un thème lors de journées de formation animées par Odile PIMET porte ses fruits, car elle ouvre des pistes aux formateurs et aux apprenants sur la voie de l'imagination et de la fantaisie.

Après « l'an 2000 », « la fête », « le voyage », le thème « les jardins » proposé cette année, a largement inspiré les participants comme en témoignent la créativité et l'originalité des productions, aussi bien dans leur forme que dans leur présentation.

En juin 2002, 25 structures ont adressé 312 textes composés individuellement ou collectivement par des adultes impliqués dans un projet de formation lié aux savoirs de base.

Après une lecture enthousiaste et minutieuse, le jury régional réuni à Bourges le 3 septembre, a retenu 40 textes qui témoigneront du travail de tous dans le recueil « Quand l'écrit prend la parole » édité en décembre et lors du spectacle mis en scène par la compagnie Aristée.

Rendez-vous donc le 12 décembre au théâtre Jacques Cœur de Bourges pour découvrir le spectacle 2002 lors de « la fête de l'écrit » avec tous les participants, puis à Blois, le 15 décembre à l'Espace Quinière pour une deuxième représentation.

Sophie NOC, CRIA 18

Pour tout renseignement, contacter:

CRIA 18

ADPEP
20, rue d'Auron
18000 Bourges
02 48 24 39 70
adpep18@wanadoo.fr

Accueil et Promotion

5, rue Samson
18000 Bourges
02 48 70 99 23
accueil-et-promotion@wanadoo.fr

REACT, un dispositif intégré très ambitieux.

REACT (réseau d'accès à la connaissance pour tous) est un outil de formation multi-média offrant l'accès à Internet et à une base de données pédagogiques. Le dispositif est particulièrement adapté à la création et la gestion de parcours de formation individualisée pour les personnes en situation d'illettrisme.. Le module pédagogie est associé à un module gestion qui gère au plan administratif le dossier de chaque apprenant.



« Quand l'écrit prend la parole »
la couverture de l'édition 2001

Jean-Luc BURGUNDER, Vice-Président du Conseil Régional : « Illettrisme, pourquoi la Région s'engage »

(suite de la 1ère page)

- ◆ par le développement d'un plan de formation régional des acteurs. Celui-ci intégrera les deux dimensions : maîtrise des outils et accompagnement méthodologiques
- ◆ par une manifestation régionale permettant de faire connaître à tous l'engagement de la Région dans la lutte contre l'illettrisme mais surtout de reconnaître et de valoriser le travail de terrain accompli en grande partie par des volontaires.

S'agit-il d'une opération ponctuelle ou d'un projet à plus long terme ?

La résolution des situations d'illettrisme ne pourra se faire que par l'élaboration de parcours d'insertion dans la durée. L'appui national aux acteurs de la lutte contre l'illettrisme est assuré par l'ANLCI. Le Conseil régional, à son tour, s'implique

logiquement dans cette optique en structurant l'offre de formation en direction des acteurs et des apprenants.

Qu'attendez-vous de ce dispositif ?

La lutte contre l'illettrisme engage de nombreux domaines : action sociale, culturelle, formation, enseignement.... Les interventions les plus efficaces font appel à des compétences croisées : Etat, Région, Entreprises, Associations....

Avec une complémentarité des moyens, une mise en synergie des démarches, nous espérons construire un large réseau de compétences permettant d'insérer socialement et professionnellement tous ceux qui jusqu'ici n'ont pas encore eu la chance d'apprendre ce dont ils ont besoin tout au long de la vie.

Propos recueillis par Marie WULLAERT CRIA 45

1 région, 6 départements, 7 CRIA...et un GIP. Explications...

La DRTEFP est à l'origine de la mise en place des CRIA: le 1er vit le jour en 1994.

Aujourd'hui, il existe un CRIA dans chaque département. Un septième CRIA a été confié au CAFOC (Centre académique de formation continue) afin que l'institution Education Nationale soit représentée dans cette dynamique. Ce CRIA se dénomme SCRIPT.

La Région Centre est une des seules sur le territoire (avec Rhône Alpes, Lorraine) à avoir opté pour la dimension départementale. Le GIP (Groupement d'Intérêt Public) cofinancé par l'Etat et la Région regroupe les services du CARIF, de l'ORFE et de la Mission Illettrisme. Créé le 17 juin 2002, Il fonctionne depuis début septembre 2002.

Le chargé de mission régional de l'ANLCI est rattaché au GIP, il s'agit de Monsieur Jean-Christophe RALEMA. Il a pour mission de participer à l'animation des CRIA en relais de l'ANLCI et du Conseil Régional. *Nous publierons dans le N°2 de Singulier Pluriel l'entretien qu'il nous a réservé.*

« La résolution des situations d'illettrisme ne pourra se faire que par l'élaboration de parcours d'insertion dans la durée.. »

**GIP CARIF/ORFE
10, rue St Etienne
45000 ORLEANS**

**02 38 77 18 18
www.carifcentre.org**

Luc FERRY, propose un plan d'action de lutte contre l'illettrisme

Sylvie VINCENT Script / Cafoc



« La lutte contre l'illettrisme est une priorité nationale qui doit être prise en compte par le service public de l'éducation »

Intégrée dans la loi du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions, la lutte contre l'illettrisme » constitue une priorité nationale qui doit être prise en compte par le service public de l'éducation » Présenté par Luc FERRY, le 19 juin 2002 en Conseil des Ministres, le « Plan d'action pour lutter contre l'illettrisme » vise à articuler les actions au sein de l'école primaire et les actions périscolaires et pour cela s'est donné pour objectif de :

- Mettre en œuvre une action continue tout au long de l'école primaire dès septembre 2002 : activités renforcées de lecture et d'écriture de la grande section de maternelle au CM2, livret pour le CP. Listant une typologie des difficultés et des remédiations, nouvel outil de diagnostic expérimenté en classe de CM1.

- Expérimenter de nouveaux modes de prise en charge des élèves en difficulté de l'apprentissage de la lecture
- Développer les accompagnements périscolaires
- Mieux utiliser les technologies de l'information et de la communication (création de sites d'aide aux élèves)
- Prendre en charge des difficultés et situations graves : dyslexies, dysphasies, accueil des familles des enfants handicapés.

Les expérimentations menées dans le cadre de ce plan d'action seront évaluées dès la rentrée prochaine.

Le rôle préventif de l'école dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme apparaît essentiel en parti-

culier dans le repérage précoce des difficultés rencontrées par les élèves et par la mise en place d'une aide pédagogique adaptée.

L'évaluation, réalisée en 2000-2001, par le Ministre de la défense, des 600 000 jeunes dans le cadre des JAPD révèle que 6,5% d'entre eux présente de grandes difficultés en lecture.

Ce dénombrement statistique nous rappelle l'urgence à tenir pour que ces jeunes n'empruntent pas « le couloir de l'illettrisme »

Détail de cette conférence de presse sur le site Internet :

www.education.gouv.fr

À lire ou à relire :

Alain BENTOLILA : « De l'illettrisme en général et de l'école en particulier, » Plon, 1996